

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
Conditions d'accès	6
Pédagogie	6
Evaluation au cours de la formation	6
Formations ultérieures accessibles	6
Gestion et contacts	6
Organisation pratique	7

MINSPOL - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure d'accès en sciences politiques vous offre :

- une solide formation de base vous permettant de vous approprier les fondements des disciplines constitutives des sciences politiques ;
- un accès direct au master en sciences politiques.

MINSPOL - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Développer et acquérir un socle de connaissances et compétences qui constituent les fondements des sciences politiques, discipline autre que celle de sa majeure, et donc maîtriser les prérequis nécessaires en vue, si l'étudiant le souhaite, d'un accès direct au master en sciences politiques, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'accès en sciences politiques.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser, avec la rigueur exigée par les sciences politiques, les fondements théoriques (connaissances, concepts, outils, ...) qui constituent les prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le master en sciences politiques.
2. S'approprier et maîtriser les fondements de la démarche de recherche scientifique (méthodologie de recherche) spécifique aux sciences politiques, prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le master en sciences politiques.
3. Faire preuve d'une capacité d'un mode de raisonnement spécifique aux sciences politiques avec rigueur.
4. Appréhender, questionner, analyser, discuter et résoudre une problématique des sciences politiques, en mobilisant les fondements disciplinaires et méthodologiques pertinents.
5. Développer un angle de lecture et une analyse critique et réflexive spécifiques aux sciences économiques

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

La mineure totalise 30 crédits qui se répartissent en 15 crédits en deuxième bloc annuel et 15 crédits en troisième bloc annuel du programme de bachelier.

Bloc
annuel

2 3

o Contenu:

✂ Pour les bacheliers en Sociologie et anthropologie (30 crédits)

● LPOLS1212	Contemporary political regimes	Claire Dupuy	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
● LPOLS1223	Action publique	Jehan Bottin (supplée David Aubin) Scott Brenton David Talukder (supplée David Aubin)	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X

Bloc
annuel
2 3

○ LPOLS1319	Introduction à la géopolitique	Tanguy de Wilde d'Estmael	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LPOLS1320	Introduction aux relations internationales	Michel Liegeois	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LPOLS1330	Comparative approach to national and international democratic challenges	Benoît Rihoux	EN [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X

○ Un cours au choix

parmi :

⊗ LPOLS1311	Droit international public	Pierre d'Argent (supplée Yannick Radi) Frédéric Dopagne (supplée Yannick Radi)	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LPOLS1224	Système politique et administratif de la Belgique	Jehan Bottin (supplée Min Reuchamps) Christian de Visscher Benoît Rihoux	FR [q2] [37.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LPOLS1323	Institutions et politiques européennes	Tanguy de Wilde d'Estmael Vincent Laborderie (supplée Tanguy de Wilde d'Estmael)	FR [q1] [40h] [5 Crédits] 🌐	X	X

⊗ Pour les bacheliers en Sciences humaines et sociales (HUSO) (30 crédits)

○ LPOLS1212	Contemporary political regimes	Claire Dupuy	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LPOLS1223	Action publique	Jehan Bottin (supplée David Aubin) Scott Brenton David Talukder (supplée David Aubin)	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LPOLS1319	Introduction à la géopolitique	Tanguy de Wilde d'Estmael	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LPOLS1320	Introduction aux relations internationales	Michel Liegeois	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LPOLS1330	Comparative approach to national and international democratic challenges	Benoît Rihoux	EN [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X

○ Un cours au choix

parmi :

⊗ LPOLS1311	Droit international public	Pierre d'Argent (supplée Yannick Radi) Frédéric Dopagne (supplée Yannick Radi)	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LSPED1214	Enjeux et défis démographiques du 21ème siècle	Philippe Bocquier Mélanie Bourguignon (supplée Christine Schnor) Jocelyn Nappa Usatu (supplée Christine Schnor)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X

⊗ Pour les bacheliers autres que SOCA et HUSO (30 crédits)

○ LESPO1114	Political Science	Jehan Bottin (supplée Pierre Baudewyns) Min Reuchamps	EN [q1 ou q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LPOLS1330	Comparative approach to national and international democratic challenges	Benoît Rihoux	EN [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X

○ Un cours au choix

parmi :

⊗ LPOLS1319	Introduction à la géopolitique	Tanguy de Wilde d'Estmael	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LPOLS1320	Introduction aux relations internationales	Michel Liegeois	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	X

○ Un cours au choix

parmi :

				Bloc annuel	
				2	3
✘ LPOLS1223	Action publique	Jehan Bottin (supplée David Aubin) Scott Brenton David Talukder (supplée David Aubin)	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✘ LPOLS1323	Institutions et politiques européennes	Tanguy de Wilde d'Estmael Vincent Laborderie (supplée Tanguy de Wilde d'Estmael)	FR [q1] [40h] [5 Crédits] 🌐	X	X

○ A choisir

Minimum 10 crédits parmi

✘ LPOLS1121	Sociologie du comportement politique	Benoît Rihoux	FR [q2] [22.5h] [4 Crédits] 🌐	X	X
✘ LPOLS1224	Système politique et administratif de la Belgique	Jehan Bottin (supplée Min Reuchamps) Christian de Visscher Benoît Rihoux	FR [q2] [37.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✘ LPOLS1212	Contemporary political regimes	Claire Dupuy	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✘ LPOLS1235	Introduction à l'épistémologie et à la démarche scientifique des sciences sociales <i>Attention : ce cours ne peut être pris seul. L'étudiant devra compléter obligatoirement son programme par l'ajout de LPOLS1221 ou de LCOPS1212.</i>	Mathieu Berger	FR [q1] [20h] [2 Crédits] 🌐	X	X

✘ Un parmi

✘ LPOLS1221	Analyse des données quantitatives	Jacques Marquet	FR [q1] [25h+20h] [4 Crédits] 🌐	X	X
✘ LCOPS1212	Collecte et analyse des données qualitatives	Nathalie Burnay	FR [q2] [25h+20h] [4 Crédits] 🌐	X	X

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MINSPOL - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Tous les étudiants inscrits à un programme de bachelier sont admis à la formation, pour autant que leur cursus principal le permette.

Pour plus de détails, consulter ici le tableau récapitulatif présentant par programme de bachelier les différentes mineures auxquelles les étudiants ont accès: www.uclouvain.be/programme-mineures.html

PÉDAGOGIE

Les méthodes pédagogiques sont variées : cours magistraux, pédagogie active, travaux personnels ou en groupe. Les cours magistraux visent à transmettre une matière tandis que les séminaires et travaux pratiques requièrent une participation active de l'étudiant.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Programmes accessibles	Conditions d'accès
<ul style="list-style-type: none"> • Master en sciences politiques (orientation générale ou orientation relations internationales) • Master en administration publique 	Accès direct avec la mineure à condition d'avoir suivi les cours de méthodologie : <ul style="list-style-type: none"> • LPOLS1235 Introduction à l'épistémologie et à la démarche scientifique des sciences sociales (2 crédits) • et LPOLS1221 Analyse des données quantitatives (4 crédits) ou LCOPS1212 Collecte et analyse des données qualitatives (4 crédits)

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPO/SESP

Bureau du premier cycle ([SESP](#))

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ([ESPO](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

SESP

Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 41 16](tel:+32210474116) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 45 61](tel:+32210474561)

Responsable académique du programme: [Benoît Rihoux](#)

Personne(s) de contact

- Responsable administrative: [Marie Gilot](#)

ORGANISATION PRATIQUE

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Responsable académique : B. Rihoux

Personne de contact : Ch. Herman (POLS) chantal.herman@uclouvain.be

Modalités d'inscription: SESP (ESPO)1er cycle

2. Admission à la mineure

Non pertinent.

3. Inscription à la mineure

En deuxième bloc annuel

Une inscription en deuxième bloc annuel du programme de bachelier via le web permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en deuxième année avant de s'inscrire à une option.)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence sa deuxième année est automatiquement ré-inscrit.

En troisième bloc annuel

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième année.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription à la deuxième année du programme de bachelier disponible sur le web.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter le conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

<https://uclouvain.be/espo-mineures.html>

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée du deuxième bloc annuel du programme de bachelier, l'étudiant établit son horaire de ses deuxième et troisième blocs annuels en tenant compte des horaires de la mineure.

En cas de conflit horaire plusieurs solutions sont envisageables :

- Reporter des cours en BAC3

En cas de conflit en BAC2 (entre un cours de la majeure et un cours de la mineure), l'étudiant peut demander via requête au conseiller aux études, à reporter un des deux cours au bloc annuel suivant, en tenant compte des séquences de cours (pré requis voir FAQ7). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure.

- Anticiper des cours de BAC3

Si, en préparant son horaire étalé sur les deux derniers bloc annuel de baccalauréat, l'étudiant de BAC2 se rend compte qu'il aura un conflit en BAC3 (cours de la majeure et cours de l'option), il peut demander à anticiper un des deux cours en BAC2. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure. L'étudiant doit demander l'accord de sa conseillère aux études pour ses anticipations de cours au bloc annuel précédent au moyen du formulaire de requête.

- Assumer le conflit

L'étudiant peut, dans certains cas, bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et, du coup, sa présence à ce cours n'est plus indispensable. Pour pouvoir bénéficier de ces dispositions particulières, l'étudiant doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant concerné. Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans le descriptif des cours repris sur le programme d'études (en cliquant sur le code du cours).

- Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit

Les informations concernant les équivalences de cours sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé.

L'étudiant doit demander, via le formulaire de requête, l'accord de sa conseillère aux études pour pouvoir remplacer un cours de son programme par un cours équivalent.

Personnes de contact :

Conseillère aux études : Cécile Delannay cecile.delannay@uclouvain.be

Déléguée à l'information : Frédérique Rotsaert, frederique.rotsaert@uclouvain.be tel. : 010474996

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les prérequis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponible sur le site web : <https://uclouvain.be/espo-mineures.html>